

## Un journal, pour quoi faire ?

Ce numéro UN du journal de la Fédération des syndicats SUD Energie est la marque du développement et de l'ancrage au sein de nos entreprises d'un courant syndical solidaire et démocratique.

Courant qui dérange et qui est en butte à toutes sortes de pressions toutes plus antidémocratiques les unes que les autres. Raison de plus pour qu'il s'exprime, se fasse entendre et soit jugé sur ce qu'il dit et fait et non sur ce qu'on en dit.

Ce sera la première vocation de ce journal.

Mais nous voulons également que ce journal soit un outil de coordination des luttes et de résistance, un outil d'analyses dans un monde hyper médiatisé où l'info est totalement partielle.

Nous voulons que ce journal soit à l'image de SUD et de Solidaires qui regroupe tous les SUD, c'est à dire ouvert et dérangeant, bref vivant.

Nous apprendrons à faire ce journal en marchant, d'autant plus rapidement que vous nous aiderez à faire vivre ce journal, par vos informations, remarques, coups de gueules et analyses achevées.

Bref à nous tous de travailler pour des luttes victorieuses

**Edito :** Pour beaucoup, l'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy constitue un tournant comparable à celui qu'a connu l'Angleterre sous Mme Thatcher. Pour la première fois depuis des décennies, le gouvernement français adopte sans complexe et sans réserve les principes de l'économie libérale, et en particulier celui qui consiste à considérer tout acquis social comme un obstacle au « bon fonctionnement » du marché tout puissant.

De fait, le programme défendu par le nouveau Président de la République comporte de nombreuses menaces pour les droits des salariés et pour tous les mécanismes de solidarité (cf. p2-3).

Seule notre résistance collective peut permettre de s'opposer à la destruction rapide et profonde de tous les acquis sociaux, planifiée par un gouvernement libéral et autoritaire.

### SUD Energie s'agrandit

Après l'Ouest et le Guyane, c'est au tour du nord et de l'Est d'être à l'honneur puisque des SUD viennent d'apparaître à Arras, Lille et Epinal. Nous saluons également la constitution d'un syndicat SUD Energie chez Elyo. En parallèle, des correspondants agissent dans de nombreux sites en faisant connaître les idées de SUD, qu'ils en soient vivement remerciés.

Ce développement enchante toujours autant les dirigeants d'EDF.

Dernier exemple en date : les Vosges où une équipe de Sud Energie a distribué un premier tract d'information. Sur ce tract apparaissait le numéro de téléphone et le nom d'un de nos camarades de Vittel. Deux jours après, celui-ci et la Fédération SUD Energie recevaient une assignation au Tribunal d'Instance au motif que nous aurions procédé à la désignation d'un Délégué Syndical. Soit la direction de ce centre et son cabinet d'avocat sont totalement incompétents, soit cette démarche correspond à une pure intimidation. Car qui connaît un tant soit peu le code du travail sait que la désignation d'un Délégué Syndical doit suivre une procédure bien précise qui n'a rien à voir avec la distribution d'un tract. Résultats du procès le 29 juin.

### Sommaire :

<i>Les premières mesures Sarkozy</i>	<i>p 2</i>
<i>Campagne contre l'ouverture des marchés</i>	<i>p 4</i>
<i>Souffrance au travail : à Chinon et ailleurs</i>	<i>p 7</i>
<i>Echos des unités</i>	<i>p 9</i>
<i>Les préconisations de la Commission Européenne</i>	<i>p10</i>
<i>Les enjeux des prochaines élections de représentativité</i>	<i>p11</i>
<i>RESF : un militant raconte</i>	<i>p12</i>

### La remise en cause des régimes spéciaux de retraite

Si elle est appliquée, cette mesure constituera une régression sociale pour les salariés concernés et servira de base à une renégociation des lois Fillon en 2008 un peu plus défavorable à l'ensemble des salariés.

**Notre régime de retraite, comme différents autres éléments de rémunération, font partie intégrante du contrat de travail des IEG.** C'est sur cette base que nous avons fait le choix de rejoindre nos entreprises. Ce contrat ne peut être remis en cause de manière unilatérale, sauf « cas de force majeure ». **Or, nos entreprises n'ont jamais été aussi riches, et ont les moyens de payer sur le long terme nos retraites de ses agents,** sans pour cela devoir augmenter de manière significative les prix du gaz et de l'électricité pour les usagers. Le choix de remettre en cause notre régime de retraite n'est donc pas motivé par des raisons économiques. Il ne s'agit que d'une question de principe : faire baisser toujours plus les charges de personnel au bénéfice des actionnaires.

Et si nos retraites font des jaloux dans d'autres secteurs – ce qui est bien compréhensible – il faut rappeler que la France a également les moyens, de façon durable, de financer les retraites de tous après 37.5 annuités, malgré le vieillissement de la population et contrairement à ce que la droite et une partie de la gauche veulent nous faire croire. En effet, la richesse par habitant – actifs et inactifs confondus – ne cesse de croître. Pour équilibrer les régimes de retraite sans augmenter les annuités, il suffirait d'augmenter les cotisations patronales de 0.37%.

**Le seul et vrai problème est que depuis 20 ans la redistribution d'une part croissante de la richesse créée va aux détenteurs de capitaux.**



Extrait de « Où vont les hommes », Lidwin (Ed. La boîte à bulles)

### Le contrat unique

Toujours sous couvert de « flexisécurité », le contrat unique faciliterait les licenciements : le CNE dont il s'inspire permet à l'employeur de licencier sans justification pendant 2 ans (dans le modèle Danois érigé en exemple de flexisécurité, il faut justifier le licenciement dès la deuxième année). Ce contrat unique, s'il est adopté, généralisera la précarité et **liquidera** définitivement le CDI.

### Un service minimum dans les transports

Présentée comme un moyen de protéger les usagers, cette mesure vise en fait à remettre en cause le droit de grève, bien au delà des secteurs concernés.

Rappelons que les dernières grandes grèves dans les transports, en 1995, ont toujours été soutenues majoritairement par la population malgré le matraquage médiatique et les difficultés réelles rencontrées par les usagers.

Preuve de la duplicité de ce discours, tous les gouvernements précédents auxquels M. Sarkozy a participé n'ont jamais accepté de négocier avec les syndicats des modalités alternatives d'action, comme par exemple celles donnant la gratuité des services aux usagers les jours de grève. Ni de négocier de nouveaux droits visant à prévenir les conflits (droits de vote ou de veto du personnel ou de ses représentants sur certaines mesures).

L'instauration d'un service minimum dans les transports limitera un peu plus le droit de grève, déjà extrêmement affaibli dans le privé du fait de la précarité...et donc la capacité de résistance des salariés.

## Les premières mesures Sarkozy : tous au service des rentiers !

### Franchises de soin : une remise en cause du droit à la santé pour tous

Après les déremboursements incohérents, l'augmentation du « ticket modérateur » sur des soins courants, la généralisation des dépassements tarifaires pour les médecins spécialistes, l'invention du forfait de 1€ par acte de soins ou de biologie et du forfait de 18 euros sur les actes supérieurs à 91€ (autant de mesures qui n'ont pas permis de combler le déficit de l'assurance maladie), Nicolas Sarkozy va aujourd'hui beaucoup plus loin, en annonçant **quatre nouvelles franchises** non remboursées par la Sécurité sociale sur «*les premiers euros annuels*» dépensés en examens biologiques, en médicaments, les visites médicales et l'hospitalisation.

Ces franchises vont accélérer l'exclusion des soins, déjà constatée, d'un nombre croissant de malades pour des raisons financières. Les plus pauvres d'entre eux renonceront à se soigner pour ne pas payer la franchise. **Et que penser des conséquences sur la politique de prévention, quand on incite les gens à ne pratiquer aucun examen biologique ?** C'est l'inverse d'une politique cohérente de santé publique.

**Cette politique est une remise en cause fondamentale du système d'assurance maladie solidaire**, dans lequel chacun cotisait selon son revenu et qui protégeait équitablement les individus en bonne santé et les malades. Ces franchises s'appliqueront sans prise en compte des revenus des malades. **Et ce n'est qu'un début**, Nicolas Sarkozy ne s'en est pas caché



### Des mesures fiscales qui ne profitent qu'aux plus riches et mettent en danger la solidarité :

A peine arrivé, Nicolas Sarkozy multiplie déjà les « cadeaux fiscaux » pour les rentiers et les grands actionnaires :

- Suppression de l'impôt de succession, qui ne concernait que les plus riches (puisque 90% en étaient déjà exonérés pour les héritages en ligne directe).
- Bouclier fiscal abaissé de 60 à 50%. Seuls les contribuables assujettis à l'ISF (Impôt de Solidarité sur la Fortune) sont concernés, puisque la tranche maximale de l'impôt sur le revenu est de 40%. Or, l'ISF concerne 450 000 ménages !

Coût de ces cadeaux fiscaux : 11 Mds d'euros selon le gouvernement, 15 à 20 Mds selon l'opposition, soit plus que le déficit de la Sécurité Sociale.

Mais peut-être ce coût sera-t-il compensé par une hausse de la TVA – l'impôt le plus injuste ...

## **Un collectif d'associations autour d'Attac mène campagne contre l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz aux particuliers**

De nombreuses associations, dont Solidaires et SUD-Energie, se sont regroupées autour d'Attac pour mener une campagne unitaire contre l'ouverture des marchés du gaz et de l'électricité aux particuliers.

Christiane Marty, qui anime cette campagne pour Attac et qui est aussi syndicaliste à SUD-Energie, répond à nos questions.

### ***SUD-Energie : pourquoi cette campagne ?***

*C. Marty :* En tant que mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action, nous avons un devoir d'alerte envers les citoyens, tout comme les salariés d'EDF et de GDF. Cette campagne est un moyen de rassembler des forces militantes de différents horizons pour informer et alerter les usagers et les élus des dangers de l'ouverture des marchés.

### ***SUD-Energie : quelle forme prend-elle ?***

*CM :* la campagne se décline en plusieurs volets :

- une pétition à destination de tous les usagers, accessible sur <http://www.petition-elecgaz.org/> (il est bien sûr essentiel que le plus de salariés possibles d'EDF et de GDF signent cette pétition et la fasse circuler)
- des interventions dans les médias (France Inter, France Bleue, Politis, Enerpresse, etc.) et dans des débats publics
- une interpellation des candidats aux élections, avec envoi d'un questionnaire
- la mise à disposition, sur le site d'Attac (<http://www.local.attac.org/marchew/>) de documents pédagogiques.

### ***SUD-Energie : Quelles sont les réactions à cette campagne ?***

*CM :* les politiques ont été bien difficiles à mobiliser. Mais les citoyens qui viennent aux débats sont très intéressés ... et abasourdis par le tableau qu'on leur dépeint.

Toute la difficulté est bien sûr d'arriver à toucher le plus de monde possible, d'où la nécessité pour chaque militant de faire circuler l'information. Il faut quant même noter une meilleure écoute des médias et des associations de consommateurs ces derniers temps, l'échéance approchant.

En particulier, la prise de position de l'UFC *Que choisir*, demandant aux citoyens de ne pas sortir des tarifs réglementés, est positive.

### **SUD-Energie : Revenons sur le fond : quels sont les thèmes et mots d'ordres principaux de la campagne ?**

*CM :* les revendications de la pétition résumément assez bien ces thèmes : reconnaissance d'un droit universel à l'énergie, maintien du tarif réglementé contrôlé démocratiquement, dénonciation des directives européennes de libéralisation du secteur, exigence d'un débat démocratique pour déterminer les orientations de politique énergétique.

### **SUD-Energie : comment intervient cette question des choix énergétiques dans la campagne ?**

*CM :* il s'agit bien sûr d'une question essentielle, mais nous tenons à distinguer les choix organisationnels du système électrique des choix relatifs aux sources d'énergie. Notre campagne se limite au premier volet. Ce que nous disons simplement est que pour qu'il puisse y avoir un choix démocratique sur la politique énergétique, il faut sortir du marché, sans quoi ce sont les oligopoles privés qui dictent au pays sa politique énergétique en fonction des sources d'énergie les plus rentables.

Quant à savoir s'il faut ou non sortir du nucléaire, c'est un autre débat, et tous les avis sont représentés parmi les participants à la campagne..

***SUD-Energie : c'est une mobilisation essentielle, mais n'est-ce pas trop tard ?***

CM: il n'est jamais trop tard, même si l'on aurait préféré, évidemment, ne pas se retrouver ainsi au pied du mur.

Dans l'immédiat les tarifs réglementés sont maintenus, même si leur disparition est programmée progressivement. Il est indispensable d'exiger leur maintien dans le long terme.

Si tous les citoyens restent au tarif réglementé, l'ouverture des marchés sera fictive, au moins à court terme. Il est donc **essentiel d'informer les usagers**, de leur dire de ne pas sortir du tarif réglementé, de ne rien signer, ni avec EDF et GDF, ni avec aucun autre opérateur, même si les offres promotionnelles sont alléchantes, qu'on leur promet de l'énergie verte ou des factures communes Gaz-Elec. Il faut leur redire que le choix de sortir du tarif est sans retour, et qu'il les expose à des hausses de prix incontrôlées. Il faut être attentif, avec les associations de consommateurs (notamment Que Choisir qui a aujourd'hui une position très claire), au respect d'une certaine déontologie des opérateurs : condamner les pratiques douteuses de nos propres entreprises et des concurrents qui commencent à fleurir (*cf. encart*), demander l'ajout de clauses de mise en garde dans les contrats, etc.

**Et puis surtout, ne pas abandonner la bataille de fond pour le rétablissement d'un véritable service public** (il ne faut pas oublier que certains pays anglo-saxons ont fait machine arrière sur la déréglementation du secteur électrique). Car le seul moyen de sauver durablement les tarifs réglementés et le service public de l'énergie est d'obtenir l'abrogation des directives européennes et l'abandon définitif du principe de mise en concurrence. Il faut l'expliquer et convaincre.

**Ouverture à la concurrence : des pratiques inacceptables de toutes parts**

Histoire vécue : le gestionnaire d'un magasin de photo (Monsieur Y) se fait démarcher par un fournisseur d'électricité (Poweo) qui lui propose un contrat. M. Y n'est pas intéressé et refuse l'offre.

Deux mois plus tard M. Y reçoit une facture d'électricité de Poweo. Surpris, il téléphone, puis envoie une lettre recommandée pour s'étonner et rappeler que son fournisseur est et reste EDF. Pas de réponse, mais au cours de l'année qui suit, se succèdent des injonctions à payer de la part de Poweo, et des envois de lettres recommandées de la part de M. Y (à Poweo pour demander une copie du contrat qu'il aurait signé, et à EDF pour rappeler qu'il n'avait jamais demandé à changer de fournisseur).

A bout de ressources, Monsieur Y a porté plainte : **le Commissariat de police a réussi à obtenir de Poweo la photocopie du contrat. Et là, stupeur, c'était un faux !**

Depuis, à 3 reprises, un agent EDF est venu à la demande de Poweo pour couper l'électricité à M. Y. Les choses se sont arrangées à chaque fois avec les agents concernés, pour qui existe encore le sens du service public !

La Direction d'EDF, pour sa part, se désintéresse de ce client : que toute l'histoire soit une escroquerie, elle ne veut pas le savoir ! Il y a là à la fois une complicité et un vide juridique inadmissible : EDF ne vérifie même pas que son client est vraiment à l'origine de ce changement de fournisseur ! EDF envoie sans état d'âme ses agents pour couper l'électricité à un client pour lequel elle a pourtant toujours une autorisation de prélèvement !

A l'heure actuelle, cette histoire n'est toujours pas réglée, malgré une émission de radio (France Inter, Service public) qui a dénoncé toute l'affaire. EDF joue le mort. Et M Y continue de s'angoisser !

# La Souffrance au travail

La multiplication des suicides dans les entreprises (avec des « séries à Renault, Citroën, et chez nous à Chinon) a mis en lumière la question de la souffrance au travail

Les suicides sont les cas extrêmes d'une souffrance au travail qui ne cesse de se généraliser. Nos entreprises n'en sont pas exclues, comme l'atteste l'évolution alarmante des rapports de médecine du travail (nous y reviendrons dans les prochains numéros).

La souffrance au travail touche l'ensemble du monde salarié. Dans l'industrie, nos camarades de Solidaires passent une grande partie de leur temps à lutter contre le harcèlement, les brimades, l'intensification permanente des cadences.

Dans les centres d'appels téléphoniques, exemples emblématiques des nouveaux modes de travail, la pression constante, le chronométrage des tâches, le flicage permanent, la déshumanisation du travail, la hiérarchisation extrême, provoquent également une souffrance importante.

Dans les services hospitaliers, les conditions de travail sont telles que les infirmières et les aides soignantes ne tiennent pas plus de 10 ans en moyenne et doivent quitter la profession avant terme.

La "modernité" capitaliste prive beaucoup de salariés de toute fierté de leur travail, de toute reconnaissance, de tout lien social par le travail.

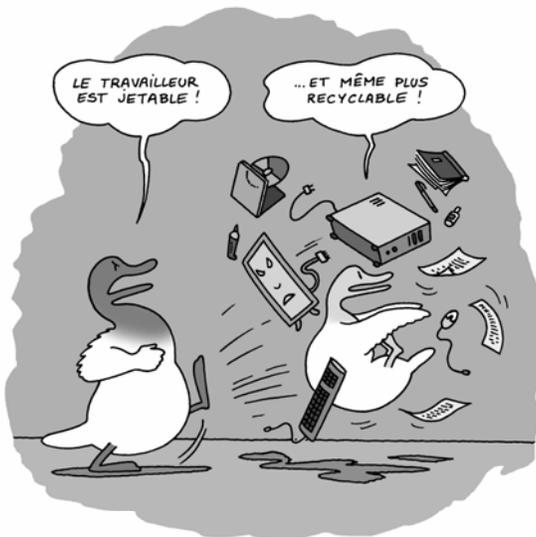
Elle les met en concurrence entre eux, à travers l'évaluation des performances, la compétition, le "mérite" cher au gouvernement. Elle les isole, les précarise, durcit les conditions de travail. Mais il n'existe aucune fatalité humaine ou sociale. Face au désespoir, à la dureté de la vie au travail, souvent face à sa souffrance, nous maintenons que la réponse est dans l'action collective et syndicale

**Au CMP du secrétariat Général, nous avons une nouvelle fois fait le point sur la répercussion des risques psychosociaux au travail sur la santé des agents.**

Car la souffrance au travail fait l'objet d'une veille au sein de nos entreprises. Il s'agit bien sûr de diagnostics médicaux réalisés lors de la visite médicale.

Cinq critères permettent ce diagnostic : **les troubles du sommeil liés au travail - la souffrance en rapport avec le travail - la dépression liée au travail - les états réactionnels aigus en rapport avec le travail - la démobilisation professionnelle.**

Le nombre des agents concernés à la Tête de groupe est en augmentation (+2%, passant ainsi à 13,6% avec un taux de nouveaux cas de souffrance au travail de 3,11%). Au centre de recherche, c'est 20%. C'est pour cela que la situation ne peut être minimisée d'autant plus que les raisons sont connues : la surcharge de travail (ou la sous-activité), la baisse des effectifs, les réorganisations, la mobilité, la sensation de perdre en compétence, l'individualisme dans le travail, la placardisation, la crainte de l'avenir, le harcèlement moral...



*Extrait de Théocrite, - J.Coudray, Ed La boîte à bulles*

Rappel : L'employeur est tenu à une obligation de résultat en matière de protection de la santé et de la sécurité des salariés (Code du Travail et Directive Européenne n° 89/391 du 12 juin 1989) L'absence de faute de sa part ne peut l'exonérer de sa responsabilité. Il ne peut promouvoir un salarié sans s'assurer de ses capacités psychologiques de management de qualité.

## Chinon : après les suicides, le déni des Directions

Après l'immense émotion suscitée par la disparition de nos collègues, la Direction de l'entreprise a constitué "une mission d'écoute, de compréhension et de propositions".

Le rapport de cette commission, que nous avons pu lire, amène un certain nombre de remarques.

La première particularité de cette mission est qu'elle a été réalisée par 2 directeurs de l'entreprise (directrice adjointe de la Direction de l'emploi, et directeur des risques du groupe). Si leur niveau hiérarchique ne garantit certes pas la pertinence des conclusions, il témoigne de l'importance donnée par l'entreprise à cette question.

Ce rapport se base sur « la rencontre » (le terme est flou) avec plus de 200 personnes, en particulier avec les équipes dont les salariés décédés faisaient partie, et également avec les organisations syndicales.

Il décrit, peut-être involontairement, un climat social profondément dégradé. On sent la tentation d'en faire porter la responsabilité aux autres - aux syndicats, en particulier la CGT, ou encore à un médecin du travail qui visiblement ne joue pas le jeu de la direction.

Mais ce parti pris ne peut masquer le cri des salariés contre les nouvelles formes d'organisation et l'évolution du contenu du travail de chacun.

Ils évoquent :

- la peur de perdre le contenu technique du métier au profit de tâches administratives (80% d'administratif pour 20% de technique);
- l'évolution de la maintenance lourde du " faire " vers le " faire-faire " ;
- la pression toujours plus forte du « reporting » et des suivis d'indicateurs ;
- le poids des procédures et des injonctions au détriment de la reconnaissance du travail réel, et dans sa continuité, le décalage entre le niveau local et national ;
- un mode de fonctionnement par la culpabilisation

- une mauvaise répartition des activités entre agents, qui aboutit à une surcharge pour certains et au sous emploi pour d'autres, ce qui dans tous les cas génère du stress et de la souffrance ;

- les dysfonctionnements avérés du processus centralisé d'approvisionnements

Ce rapport pointe finalement un très mauvais état moral et physique des agents de cette centrale. Il décrit surtout en filigrane un mode de management de plus en plus dur, voire violent, y compris d'ailleurs vis-à-vis de lui-même.

Les auteurs confirment une réalité maintes fois décrite, soit par les agents eux-mêmes, soit par la médecine du travail, soit par des intervenants extérieurs. Mais comme ce constat émane de la direction de l'entreprise, il sera difficile de le déclarer partial, exagéré, etc.

Pour autant, nous ne partageons pas les conclusions du rapport sur les origines du malaise. Celles-ci sont en effet attribuées à une mauvaise explication des changements, de leur nécessité et de leurs enjeux, à un défaut de pédagogie en quelque sorte. En mettant en cause la méthode d'accompagnement du changement, les auteurs du rapport évitent de traiter du fond, c'est à dire de l'évolution de métiers techniques au service d'une culture de sécurité et de service public vers des métiers administratifs au service d'une culture de profit.

Dans ces conditions, il est à craindre que cette mission se transforme en une justification du changement. Les agents n'y gagneront rien et auront le sentiment, fondé, que la mort de leurs collègues aura été instrumentalisée pour mieux faire passer des orientations détestées.

Une fois de plus, les agents ne doivent compter que sur leurs solidarités pour faire face aux agressions managériales, à l'isolement et à la dégradation des conditions de travail.

### Action contre les réduction d'effectifs à la centrale du Blayais

Comme dans beaucoup d'unités, la centrale du Blayais connaît des baisses d'effectifs, en particulier dans les équipes de 3x8 de la section APS (Accueil - Protection de site), les départs en inactivité n'étant pas remplacés.

Ces baisses d'effectifs induisent une charge de travail accrue, un nombre d'heures supplémentaires exponentiel, un climat social dégradé, une inquiétude quant à la pérennité de certaines activités. Sans compter l'absence d'une évaluation réelle des risques.

Devant la surdité de la direction à leurs demandes, les agents ont décidé de mettre la pression, sous forme de mouvement revendicatif se traduisant par 2h de grève le matin, avec barrage filtrant.

Après une suspension provisoire pour permettre les négociations, ce mouvement risque de reprendre.

### Des nouvelles de la centrale de Penly, où comme ailleurs...

La direction, « soucieuse » du respect de l'application des textes et de la santé des agents multiplie les actes mesquins comme par exemple le refus de l'application de la PERS 749 pour les sorties de quart définitives en cas de reconversion ou pour raison de santé. Ainsi, un de nos collègue pourtant reconnu touché par l'amiante et malade cardiaque, s'est vu refusé le versement de cette prime au prétexte que partir du quart serait de son choix. Sacré façon de faire preuve de reconnaissance ! Une pétition circule au service conduite pour soutenir notre collègue. Elle sera, dans un premier temps, remise en mains propres à la direction du site.

Un arrêt de tranche très court, trop court pour un nombre aussi important d'activités, avec pour conséquences :

- des agents « sur les genoux », souvent en dépassement d'heures (allant parfois jusqu'au malaise !), une adaptation « locale » de la législation du travail...
- des accidents du travail à répétition (dénoncés par notre syndicat dans la presse locale le 30 mars 2007) et une direction qui tente de dédramatiser ce phénomène pourtant inquiétant ;
- Un redémarrage laborieux : 6 évènements significatifs pour la sûreté, 3 arrêts automatiques du réacteur en 4 jours !
- Une maintenance réalisée parfois de façon approximative

Des modifications d'organisations permanentes, un avenir incertain, la disparition de certains services. Et puis surtout des « managers » qui, de manière déconcertante, parviennent à détériorer l'ambiance dans les différents services, à diviser les agents, à instaurer un système où seul l'individualisme a sa place, ils traquent les moments de convivialité (en salle de commande entre autre, sous le prétexte bien commode de la sérénité) et tentent de réduire toute forme de collectivité.

Une reconnaissance des agents trop souvent subordonnée à une soumission totale. Sur les postes qui paraissent, les candidats retenus le sont bien en amont des planches et sur des critères le plus souvent subjectifs.

...Comme ailleurs, vous avez un management toujours aussi efficace !

## SUD Énergie Guyane, un syndicat indépendant et... responsable

SUD Énergie Guyane est un syndicat qui a vu le jour le 3 mars 2006, à la suite de profonds débats au sein du syndicat UTG (Union des Travailleurs Guyanais), organisation syndicale indépendantiste liée à la CGT.

SUD a obtenu sa représentativité de façon éclatante devant le tribunal d'Instance en Octobre 2006, avec plus de 90 adhérents sur 450 salariés, et des fondateurs au CV syndical impressionnant : de quoi faire rentrer d'arrache-pied l'avocat venu à grands frais de Paris !

Cette victoire, la première d'un syndicat devant un tribunal guyanais, a eu un écho important sur l'ensemble du territoire et a confirmé ainsi le développement de Solidaires dans le département.

Le but du syndicat SUD Énergie Guyane est de rassembler les travailleurs centre EDF Guyane et de ses filiales - agents actifs et inactifs, prestataires, intérimaires et retraités... - et de défendre les intérêts communs et individuels, quelle que soit la conviction personnelle, philosophique, morale ou religieuse, et quel que soit l'emploi occupé, l'âge, le sexe ou l'origine raciale.

Chargé de produire, transporter, distribuer et commercialiser l'électricité, le centre EDF Guyane compte environ 460 agents répartis en 6 services. L'essentiel de l'activité est concentré sur la bande du littoral où vit le plus gros de la population. EDF étant devenu une Société Anonyme en 2004, la logique du service public a hélas été remplacée, comme ailleurs, par la logique financière : la notion de résultats semble prendre le pas sur la garantie des services pour tous les usagers. En juillet 2007, chacun aura la possibilité de faire appel à un fournisseur privé. Pour l'instant, EDF est le seul opérateur en Guyane. L'exploitation des réseaux

d'électrification rurale et des sites isolés revient à EDF par le biais des régimes de concession. Par contre, les investissements d'expansion ou de rénovation des ouvrages font partie des prérogatives des mairies et collectivités territoriales. Les faibles ressources financières et l'enclavement des communes isolées, accessibles uniquement par voies fluviales ou aériennes, sont les difficultés majeures que rencontrent tous les acteurs de la politique énergétique dans ces lieux situés en pleine forêt équatoriale. Les régimes de concession sont d'ailleurs remis en cause par un grand nombre de ces municipalités. Par ailleurs, la Guyane bénéficie comme partout de la péréquation tarifaire. Mais si les tarifs régulés disparaissent, qu'en sera-t-il ?

Dans ce contexte, en réaction tardive à la filialisation d'une future centrale de production, l'UTG a déclenché la grève de façon sectaire, sans concertation avec SUD ni avec les autres syndicats. Rapidement isolée, l'UTG s'est lancée dans une série d'actions sans issue (en particulier coupures non maîtrisées). Cette surenchère a profondément brouillé le débat en cours sur les questions essentielles de l'énergie (débats menés dans le cadre du Congrès sur l'énergie) et monté un peu plus une partie de la population contre les agents EDF.

L'Union Syndicale Solidaires Guyane, qui revendique des valeurs de transformation sociales et écologiques, ne manquera pas de débattre et combattre pour un développement en harmonie avec notre environnement géographique, social, culturel et identitaire. La Guyane n'a pas vocation à se développer comme une région de l'Europe, mais plutôt comme un espace latino-caraïbéen. Cela paraît tellement évident, n'est-ce pas !

## Dernières infos de la Commission Européennes : le paquet « Energie/changement climatique » du 10 Janvier 2007 filialisation des activités de distribution et suppression du tarif réglementé ?

Le plan d'action pour une politique énergétique (« paquet Energie »), proposé par la Commission Européenne, a été soumis au Conseil Européen en Mars dernier.

Il visait 3 objectifs : augmentation de la compétitivité (supposée être réalisée par le marché), amélioration de la sécurité d'approvisionnement, et lutte contre les changements climatiques. C'est pourquoi il mélange des objectifs louables de respect de l'environnement et de développement d'une politique énergétique commune, avec l'objectif absurde d'achèvement du marché intérieur de l'énergie. Hélas, les objectifs de service public tels que l'accès à tous à l'énergie à des prix raisonnables, n'y figurent pas puisque l'Europe estime qu'elle est compétente pour la défense du marché, mais que tout ce qui relève de l'intérêt général est de la compétence nationale.

**Sur l'aspect Environnement**, les objectifs retenus à horizon 2020 sont les suivants :

- > 20% d'énergie renouvelable (objectif actuel = 10% d'ici 2010)
- > 10% de biocarburant pour le transport
- > -20% de consommation totale d'énergie primaire
- > -20% d'émissions de gaz à effet de serre

**Sur l'aspect relatif au développement d'une politique énergétique commune :**

- Développement d'une politique extérieure commune (« parler d'une seule voix », notamment vis-à-vis de la Russie et de l'OPEP)
- Elaboration d'un plan stratégique européen pour les technologies énergétiques (en particulier les technologies à faible émission en carbone). Objectif d'augmentation de 50% des dépenses en recherche dans le domaine de l'énergie
- Une certaine neutralité vis-à-vis du nucléaire (l'Europe étant divisée)

**Sur la finalisation du marché européen de l'Energie**, la commission européenne n'en démord pas : ce n'est pas le marché, mais le «pas assez de marché» qui provoque le grand bazar actuel. Elle prône donc :

- Une nouvelle avancée dans la désintégration d'EDF et GDF, avec une séparation patrimoniale des réseaux (\*).
- Un renforcement du régulateur au niveau européen, assorti d'une augmentation des capacités d'échanges transfrontaliers ;
- ...Et une fois de plus, la suppression des tarifs régulés, jugés anti-concurrentiels.

*(\*) Cette option est toujours en négociation, l'autre option étant de ne demander que la séparation de l'activité de gestion du réseau, comme en Belgique par ex.*

Evidemment, ce sont ces deux derniers points qui présentent un nouveau danger majeur pour le service public et nos entreprises, et qui montrent le dogmatisme absolu de l'Europe :

**- La séparation patrimoniale conduit à la filialisation des différentes activités**, et donc à l'isolement des salariés : même si le statut reste unique pour l'instant, les accords d'entreprise seront propres à chaque filiale, et le sentiment d'appartenance au même collectif de travail risque de se distendre, affaiblissant les résistances et facilitant toute régression sociale imposée par nos directions, le gouvernement et l'Europe. De plus, la filialisation ouvre la porte à des ventes à la découpe de l'entreprise, et à des privatisations par morceau.

- Sur les tarifs réglementés, la commission européenne ne cesse de revenir à l'attaque. Le gouvernement français, poussé par les citoyens, les a maintenu plus ou moins pour l'instant, mais pour combien de temps ?

### «La filialisation favorise la concurrence» : nouvelle légende européenne

Actuellement, 13 pays européens sur 27 ont déjà dé-intégré leurs opérateurs (c'est-à-dire séparé l'activité transport /distribution de la partie production). **A la question «cette séparation a-t-elle amélioré la concurrence ?», ils répondent «non» à l'unanimité.** Et la CRE (commission de régulation de l'Energie) n'a jamais adressé aucun reproche à la France sur une éventuelle partialité des gestionnaires de réseaux. Mais une fois de plus, l'efficacité n'est pas le souci majeur de la commission européenne...

**La palme du dogmatisme** revient ce mois-ci au Commissaire européen à l'Energie, M. Andris Pielbags, qui avoue : « on ne reviendra pas sur le marché. Quand à savoir où nous allons, c'est à vous de nous le dire ». Au moins, on est fixé : il réfléchit autant qu'un taureau fonçant sur un chiffon rouge...

## Elections en novembre à EDF et GDF : les enjeux

Dans le cadre de la mise en place des nouvelles institutions représentatives du personnel (IRP), des élections auront lieu dans nos entreprises le 29 novembre prochain pour désigner :

- les représentants du personnel en Comité d'Entreprise (équivalent de la filière CMP, en charge des questions sociales et économiques)
- les Délégués du Personnel (chargés de faire respecter, individuellement et collectivement, la réglementation du travail)

Si rien ne change d'ici là, seules les 5 organisations «historiques» pourront présenter des candidats, sauf dans les unités où d'autres syndicats sont représentatifs.

Pourtant, ces derniers mois ont confirmé l'existence d'un réel intérêt pour notre syndicalisme dans les IEG, au travers des réponses à nos mails, à notre campagne d'adhésion, et par la construction de nouveaux syndicats .

Nous mesurons également l'importance d'une modification du paysage syndical aux réactions que notre développement suscite auprès des Directions et de certaines fédérations syndicales. Ces réactions montrent leur volonté partagée que rien ne change dans les rapports sociaux internes. Nous pensons au contraire que la situation, et le bilan de ces dernières années, appellent un renouvellement syndical profond.

Cela ne signifie pas le sectarisme, la division, l'affrontement systématique. Mais au contraire l'indépendance, la confrontation des idées, la pluralité, toute chose nécessaire au développement d'un mouvement syndical puissant. Nous voulons contribuer au développement d'un syndicalisme de terrain, ouvert sur le mouvement social, décidé à construire de véritables rapports de force, à permettre aux agents de se coordonner et de rentrer en action pour se défendre contre les régressions sociales et faire avancer leurs droits. Dans cet objectif, nous ferons tout notre possible pour être présents aux prochaines élections, y compris en demandant la représentativité de notre Fédération devant les tribunaux. Même si la décision du juge est toujours aléatoire et politique, notre développement nous donne bon espoir.

Alors dès maintenant rejoignez-nous, participez à la création de structures SUD, faites-vous entendre !

### Chasse à la récup

Il était d'usage, dans de nombreux services d'EDF, que les agents organisent collectivement des activités de collecte et de récupération de résidus de l'entreprise (activité nommée « la biffe » ou « la perruque »), pour financer des événements ou des lieux de rencontre (repas de service, achat de matériels à usage collectif – cafetière, micro-onde, etc.).

Cette pratique contribuait à renforcer le lien social entre les agents, sans dépendre de repas et événements organisés par la hiérarchie. Elle était de notoriété publique et tolérée par les directions.

Mais cet espace d'autogestion ne cadre plus, semble-t-il, avec le nouveau visage de l'entreprise. Celle-ci y voit soit d'éventuels manques à gagner (ainsi, l'activité de récupération a parfois été reprise par l'entreprise), soit une entorse à ses principes de discipline hiérarchique.

Ainsi récemment, à La Roche Sur Yon, un agent EDF qui pratiquait avec ses collègues le recyclage de « métaux divers » destinés à être jetés, a été convoqué par la gendarmerie dans le cadre d'une enquête sur le trafic de cuivre.

Le Directeur, qui était bien sûr au courant de ces pratiques coutumières, s'est empressé de porter plainte pour vol, puis de convoquer l'agent dans le cadre de la procédure disciplinaire sans attendre les conclusions de la gendarmerie. Motif : avoir créé un préjudice de 3200 € à l'entreprise.

Précisons qu'il s'agissait bien d'une pratique collective, commune à plusieurs centres (les mêmes faits sont reprochés sur les centres voisins de Nantes et Angers), effectuée ouvertement, en dehors des heures de service, et destinée à financer des moments de socialisation.

La Direction du centre a donc fait montre non seulement d'une totale hypocrisie – en feignant ignorer cette pratique – mais également d'une absence totale de solidarité vis-à-vis de cet agent.

SUD-Energie a initié un élan solidaire et unitaire des agents, qui se manifeste par des déclarations sur l'honneur, attestant l'aspect coutumier et connu de telles pratiques. Seule l'organisation syndicale majoritaire a malheureusement refusé de s'y associer.

## Dominique, militant du Réseau Education Sans Frontières

**Pourquoi, militant syndical à Sud Energie, intervienstu aussi à RESF ?** En fait pour moi, tout est arrivé avec la circulaire Sarkozy du 13 juin 2006. Jusque-là, je ne m'étais pas investi plus que ça pour la cause des sans-papiers. Bien sûr, comme beaucoup de parents d'élèves FCPE, je connaissais le réseau RESF qui, déjà, militait contre les expulsions d'élèves et pour la régularisation de leurs parents sans-papiers. En fait, la circulaire - qui permettait en théorie la régularisation des familles sans-papiers - a « contraint » ces dernières à se faire connaître. Très rapidement, autour des huit écoles du quartier, un comité RESF s'est constitué avec des profs et des parents. Très vite je l'ai rejoint. Là, j'ai appris que dans l'école de mon fils, il y avait cinq enfants dont les parents respectifs étaient en situation irrégulière, dont un dans sa classe. Tous ces mômes, je les connaissais sans savoir qu'ils étaient de familles sans-papier ! Aussi, comme beaucoup d'autres parents, il n'était pas question pour moi de laisser les copains de nos enfants se faire cueillir à l'école par la police pour ensuite se faire expulser. Notre comité s'occupe d'une vingtaine de familles, et à l'heure où je te parle, nous n'avons obtenu que trois régularisations.

**Concrètement, que fait RESF ?** Pour parler de l'action de RESF, je crois qu'il est important de comprendre son fonctionnement. C'est vraiment un réseau composé d'individus et d'associations venant de tous horizons, de tous milieux et de toutes sensibilités. Mis à part des gens d'extrême droite, tu n'en doutes, on y trouve de tout. Quant aux comités, ils sont complètement autonomes. Sur Paris, dans ses arrondissements - mais c'est aussi le cas partout ailleurs - régulièrement ces comités se réunissent, et décident des mobilisations à mener. C'est ainsi qu'ont été organisés les dépôts collectifs de dossiers de demandes de régularisation auprès des préfectures, les cérémonies de parrainages républicains, des manifestations. Souvent, ces actions ont été bien relayées par les médias, ce qui a aidé à faire connaître la cause des sans-papiers auprès de l'opinion.

Outre l'accompagnement des familles dans leurs démarches administratives, les actions sont aussi d'autres natures. On veille à prévenir les rafles, les contrôles au faciès ; on intervient en cas d'arrestation de parents ; le cas échéant on fait le siège des commissariats ; on téléphone, on écrit aux préfectures ; on va dans les tribunaux ; on va aux aéroports et partout où les gens sont en attente d'expulsion. Chacune et chacun, à son niveau, fait ce qu'il peut, mais tout ça fait qu'en cas de besoin, le réseau est hyper-réactif.

Cette hyper-réactivité a permis d'empêcher pas mal d'expulsions et d'obtenir des régularisations. Mais celle-ci n'est possible que parce qu'il existe une solidarité extraordinaire au sein de chaque comité.

C'est d'ailleurs la force essentielle de ce mouvement. Je peux te dire qu'elle a désarçonné Sarkozy et l'a obligé à assouplir ses positions. Pour autant, on ne peut pas s'en satisfaire, car le revers de la médaille c'est que la solidarité est en passe d'être considérée comme un délit. Plusieurs militants RESF ont été poursuivis tels des délinquants.

**Quel changement peut introduire l'élection de Sarko ?** Très franchement, je suis inquiet. La création d'un ministère de l'immigration et de l'identité nationale avec à sa tête Brice Hortefeux signifie au contraire un durcissement. C'est, je le crois, un signe politique fort envoyé en direction d'une partie importante de son électorat. Je voudrais profiter de cela pour dire qu'une des erreurs majeures de l'ensemble des forces syndicales et politiques de gauche, est de n'avoir pas assez tôt considéré ce que signifiait la création d'un parti comme l'UMP : une radicalisation de la droite.

La question de l'immigration est à double sens. Mais je crains fort, au vu des déclarations de Sarko sur l'immigration choisie, que ce dernier ne poursuive une politique qui, pour le continent africain, soit dans la continuité de la *françafrique*...voire bien pire encore.

**Quel lien avec le syndicalisme ?** A bien des égards, les liens avec le syndicalisme sont nombreux.

Tout à l'heure, j'ai évoqué le fonctionnement de RESF. Pour avoir participé à nombre de réunions à la Mairie de mon arrondissement, j'ai souvent été surpris par la question qui était posée par des gens qui souhaitaient, dans leurs écoles, défendre les familles sans-papiers. La plupart s'interrogeait sur la façon de s'organiser, sur comment monter un comité et comment le faire vivre. En fait, ce qui est intéressant dans RESF, c'est de voir comment chez des personnes qui ne sont pas spécialement militantes naît le besoin de construire du collectif.

A l'inverse, on peut constater, notamment dans les équipes d'enseignants-es, les dégâts causés par le principe de délégation. Beaucoup ne connaissent plus leurs droits en matière de grève ou d'action. Je dis cela sans aucun dédain, car toutes et tous sont des personnes formidables et courageuses. Une autre force de RESF est que c'est un mouvement qui fonctionne en totale autogestion. Je crois que cela est possible du fait même de la nature de ce combat. C'est tellement à contre-courant de tout...de la peur, du repli. Mis à part sa propre conscience, il n'y a rien à gagner, sauf peut-être le plaisir d'apercevoir encore de belles personnes et du coup d'espérer en l'Humanité.

**Quel peut être l'engagement de Sud Energie ?** Je sais, pour en avoir été demandeur, que la fédé aide RESF en prenant à sa charge des tirages de tracts, que les pétitions RESF sont relayées via internet par des syndicats SUD dans certaines unités.

Après, il appartient à chacun et chacune d'être sensible ou non à la question. Pour moi, même si tout cela peut paraître éloigné, la cause des sans-papiers n'est pas sans rapport avec les valeurs et le type de société que nous défendons.

Pour celles et ceux qui veulent en savoir plus, et/ou signer la pétition nationale «Laissez les grandir ici». Ils peuvent visiter le site RESF : [www.educationsansfrontieres.org](http://www.educationsansfrontieres.org)